

## Présentation de presse

# Restauration et création de mares au lieu-dit „Hedingerstrachen“ à Schiffflange



4. octobre 2021



*Depuis plusieurs années, la commune de Schifflange fait des efforts pour rendre le site du „Hedingerstrachen“, à côté du „Centre d'intervention“ à Schifflange, plus attractif et plus proche de la nature.*

## Les premières mares

Le site « Hedingerstrachen » a connu une suite de projets de protection de la nature au cours des 20 dernières années, dont sera retracé le cours ci-après. La majorité du terrain appartient à la commune, dont fait également partie le centre d'intervention. Néanmoins des parcelles appartenant à d'autres propriétaires divisent le terrain communal en deux grandes parties.

Il y a plus de 20 ans, la commune a planté un verger à hautes tiges, avec des variétés locales et régionales. Ce site est fauché par un agriculteur, qui le fauche annuellement, l'entretien des arbres fruitiers est assuré par la commune et par le Sicona.

En l'an 2002, la commune a aménagé une mare dans la parties ouest des terrain, étant donné que toute la partie basse du terrain est assez humide. Cette mare a servi aux amphibiens, mais comme des buissons ont envahi les berges, et que la massette est devenue envahissante, le site s'est dégradé comme lieu de reproduction pour les amphibiens. Une intervention était devenue nécessaire.

En 2004, la commune, ensemble avec le SICONA, a creusé une deuxième mare, sur la partie est des terrains, toujours dans la partie basse et humide. Cette mare présente d'autres caractéristiques que la première, étant donné que l'exposition, la profondeur et l'aménagement des berges sont différents, et contribuent ainsi à la diversité du site. Entretemps, une roselière s'est établie dans et autour de cette mare, ce qui présente un grand intérêt écologique. La gallinule poule d'eau ou poule d'eau pond autour de cette mare.

En 2018, le jardin aux herbes a été réaménagé et présente un point d'attrait pour le grand public.

Une année après, en 2019, une troisième mare a été créée juste à côté de la mare convertie en roselière. Cette mare a comme profondeur maximale 80 cm et présente des berges structurées, avec des pentes très douces. Les zones à eau peu profonde sont idéales pour la reproduction des amphibiens. Une des espèces cibles est le triton crêté, espèce menacée et protégée au niveau européen.

## Projet d'une nouvelle mare avec ses pâturages extensifs pour 2022

En 2022 finalement, des accords avec les propriétaires des terrains qui se situent entre les deux grands blocs de terrain communal, vont permettre de créer un ensemble de biotopes. Dans la partie basse et humide, un ensemble d'environ 1,5 ha, sera réassemblé. Dans cette zone, une friche humide, envahie par des arbustes et autre végétation ligneuse, sera débroussaillée, et la mare créée en 2002 sera agrandie en surface. L'agrandissement permettra de rajouter des zones à faible profondeur. Cet agrandissement et tout le site, incluant les 4 mares, sera clôturé. Un pâturage extensif avec bovins sera mis en place, en étroite collaboration avec un agriculteur local. Ainsi, un nouvel embroussaillage pourra être évité, et une prairie maigre pourra s'installer. La gestion de l'ensemble sera plus simple, du fait que tout le site pourra être géré en bloc.

La parcelle aura une structure semi-ouverte, rare dans notre paysage moderne, mais favorable à un certain nombre d'espèces, dont le rouge queue à front blanc, oiseau en forte régression depuis des années.

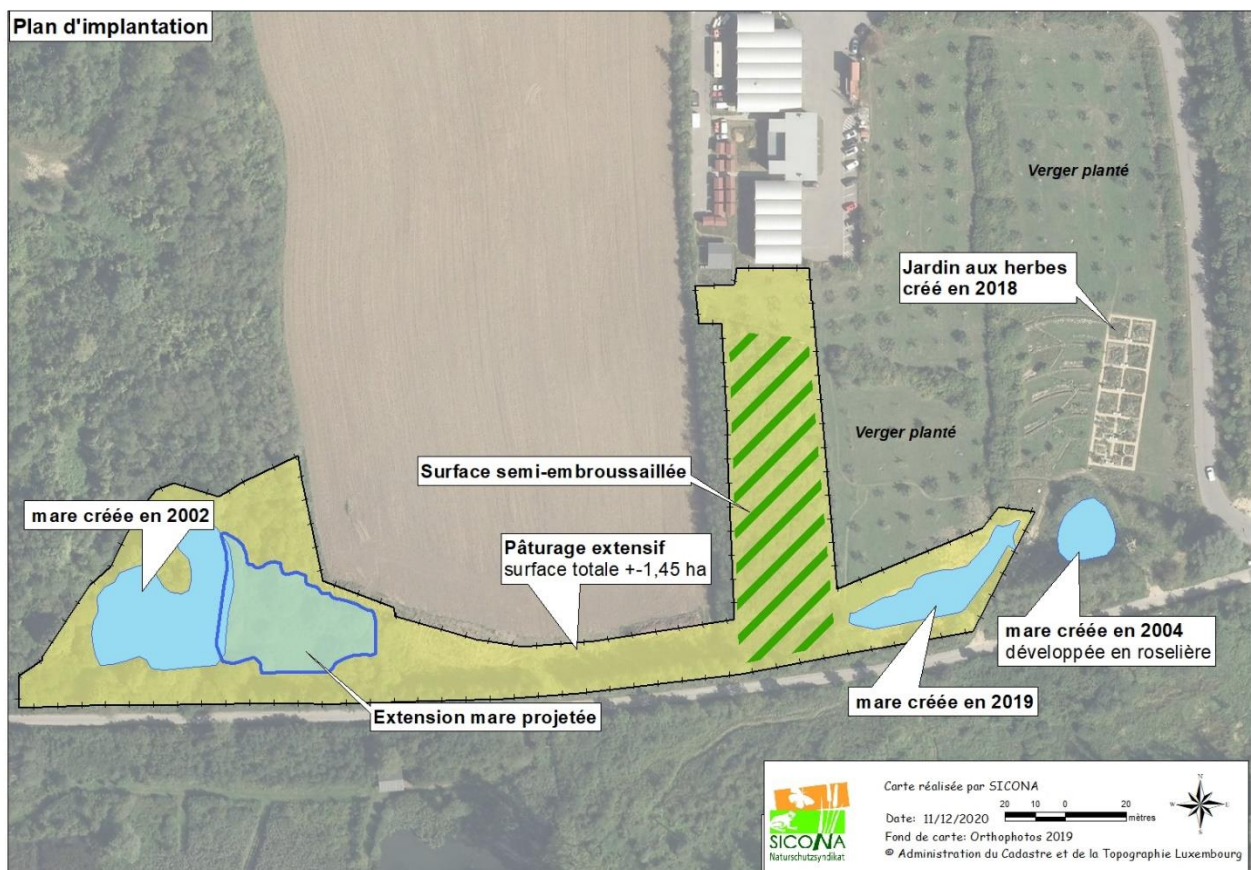


Etant donné qu'un chemin passe directement à côté, le grand public aura l'occasion d'observer le site et les espèces qui vont s'établir.

Pour l'année 2022, une nouvelle mare est projetée sur le site « Hedingerstrachen » : il s'agit d'un agrandissement d'une mare existante de créer un réseau de plans d'eau bien ensoleillés, se réchauffant rapidement et se desséchant vers la fin d'été. Les espèces cibles sont entre autres des espèces d'amphibiens tel que le Triton crêté (*Triturus cristatus*) et la Rainette arboricole (*Hyla arborea*). Ce projet complètera idéalement la zone du « Brill », se trouvant juste à côté, dont les mares sont plutôt intéressantes du point de vue ornithologique, mais peu adaptées aux besoins des amphibiens rares.

Afin d'assurer la gestion du site, un pâturage extensif sera mis en place. Le pâturage évitera à un certain degré un embroussaillage et une invasion du plan d'eau par des plantes telles que la massette et les roseaux.

La transformation des broussailles et de la friche humide existante (BK11) se font dans le but de l'amélioration de biotopes dans le cadre de plans d'action habitats ou espèces tel que proposé par le plan national de la protection de la nature. S'y ajoute que la mise en place de la clôture et le débroussaillage conséquent se font dans le but de la restructuration du parcellaire agricole permettant une amélioration de l'exploitation.



I

Le projet est repris sur la carte en annexe, montrant les mares existantes et à créer, ainsi que la zone de pâturage en jaune.

## Le jardin aux herbes

En 2017, un jardin aux herbes, comprenant 12 parterres avec plantes médicinales, a été créé par la commune de Schifflange en étroite collaboration avec le syndicat intercommunal SICONA. Ce jardin, ouvert au public pendant toute l'année, permet de se familiariser avec des plantes médicinales ainsi qu'avec des plantes aromatiques. Depuis sa création, ce jardin connaît un grand succès.

## Informations supplémentaires

SICONA : 12, rue de Capellen, L-8393 Olm Tel: 26 30 36-25,  
administration@siconal.lu, www.siconal.lu